

LE POINT SUR LE LYCÉE



Juin à décembre

Étapes d'une stratégie

Majoritaire dans le second degré, le SNES a décidé, après un débat interne et une première intervention pour faire évoluer la « feuille de route », une entrée offensive dans les discussions sur la réforme du lycée, après intégration du maintien de la voie technologique et d'horaires nationaux notamment (voir dossier SNES <http://www.snes.edu/spip.php?article15218>).

17 JUILLET : DÉCLARATION DE DARCOS

Il avance des propositions non débattues. Le SNES proteste contre la précipitation et rappelle sa demande d'un calendrier permettant débat et consultation.

27 AOÛT : TABLE RONDE DE GAUDEMAR

Le SNES motive son refus du lycée à la carte et du rejet de l'« aide » en dehors de la classe, et demande de revoir le calendrier.

9 SEPTEMBRE

À l'initiative du SNES, huit organisations syndicales demandent une révision du calendrier pour un vrai débat.

16 SEPTEMBRE

Après une nouvelle rencontre infructueuse avec J.-P. de Gaudemar, le SNES interpelle directement le ministre qui se veut rassurant, « les hypothèses formulées par son chargé de mission ne préjugent pas de sa décision finale » (sic).

DÉBUT OCTOBRE

Le SNES et le SNEP mettent en ligne une pétition (plus de 10 000 signatures).

9 OCTOBRE

Sans réponse positive, tant sur le calendrier que sur les arbitrages, le SNES et le SNEP quittent le cadre de discussions imposé et appellent à poursuivre la mobilisation.

19 OCTOBRE

Manifestation à Paris (voir tract sur site).

21 OCTOBRE : POINT D'ÉTAPE DE DARCOS

Projet de la Seconde : recul du ministre sur certains points critiqués. Mais le cycle terminal reste dans le flou et le calendrier est maintenu.

15 NOVEMBRE

Darcos est contesté à la rencontre avec les 600 délégués lycéens.

20 NOVEMBRE

Une majorité d'enseignants du second degré est en grève : le refus de la mise en place de la réforme est affiché.

29 NOVEMBRE

Les syndicats de la FSU organisent des États généraux pour une autre réforme, où les personnels, les jeunes et les parents d'élèves seraient totalement partie prenante.

2 DÉCEMBRE

Pour nous permettre de peser encore plus dans ce bras de fer, pour une réforme démocratique des lycées : le vote SNES.

Tout savoir sur les positions du SNES sur la réforme <http://www.snes.edu/spip.php?rubrique2377>

Coupable obstination

Construit au fil des années sur la volonté politique de démocratisation de l'accès au baccalauréat, le lycée d'aujourd'hui est à un tournant décisif de son histoire. Alors que l'ensemble de la communauté scolaire, à partir du vécu quotidien et des analyses convergentes de l'immense majorité des chercheurs, attendait une réflexion de fond sur les évolutions nécessaires pour mieux prendre en charge, dans leur diversité, plus de jeunes, le ministre propose une réforme dont la devise pourrait être « moins d'école pour être plus efficace ». Ce projet tourne le dos aux évolutions pensées pour les disciplines dans leurs programmes et les pratiques mises en œuvre, et à ce que les personnels construisent depuis des années dans des conditions difficiles parce que l'investissement budgétaire et de formation n'a pas été à la hauteur des défis. Cette volonté de réduire l'offre de formation dans sa diversité comme dans sa durée se traduirait par une redéfinition des disciplines enseignées, par une remise en cause des rythmes scolaires et, à terme, par une transformation de l'évaluation et du baccalauréat. Elle induirait des glissements dans les missions des personnels avec des conséquences sur leurs statuts. Et tout cela en quelques mois, sans débat, sans analyse sérieuse des fondements des changements proposés...

Certes le lycée actuel doit évoluer, mais pourquoi ne pas commencer par interroger aussi ce qui fonctionne : la structuration en trois voies n'est pas le fruit du hasard ou de l'action de quelques groupes de pressions, mais elle est la traduction de la nécessité de prendre en compte la diversité des jeunes dans leurs attentes, leur rapport aux savoirs et leur entrée dans l'activité intellectuelle. Ainsi la voie professionnelle, construite autour des champs professionnels, avec des séries plus ou moins centrées sur un métier, la voie technologique qui investit les champs technologiques, permettent tout autant que la voie générale, construite sur des champs disciplinaires, d'acquérir une culture commune allée à un ensemble de compétences intellectuelles construisant un rapport au monde structuré et une capacité à aborder ses questionnements de façon autonome et critique.

L'obstination ministérielle à imposer une mise en œuvre de la Seconde dès la rentrée 2009 pour des raisons budgétaires, même s'il s'en défend, cache par ailleurs celle du refus du débat avec les personnels, les lycéens et les parents. Sans doute parce que surgirait la véritable demande sociale d'égalité devant la formation, de possibilités d'intégration personnelle et professionnelle dans la société. Et la seule réponse démocratique à cette demande est le développement du service public d'éducation...

À nous de l'imposer par l'action et en menant le débat dans la profession, et avec les parents et les lycéens. Cette publication est conçue comme un outil pour cela. ■

Roland Hubert

Les mots clés de la réforme

Module

Enseignement de trois heures hebdomadaires pendant un semestre (en fait 17 semaines). Un module est donc défini par un programme conçu sur 50 heures et qui devrait être autonome. Le projet initial présenté par J.-P. de Gaudemar était construit uniquement avec ces « briques élémentaires » laissées plus ou moins au choix de l'élève.

Le SNES a récusé cette organisation qui atomisait les disciplines et détruisait les séries.

Dans la dernière version du projet, cette organisation en Seconde ne concernait plus le bloc des enseignements généraux ou communs.

Semestrialisation

Conséquence des modules qui entraînent une définition des programmes par semestre: l'année serait coupée en deux semestres, séparés par une « semaine bilan », même pour les disciplines enseignées sur l'année. On passerait ainsi de trois trimestres à deux semestres, débouchant sur deux bilans dans l'année en fin de semestre et deux « rendez-vous » à mi-semestre.

Accompagnement

En réponse à la demande des lycéens et des familles, l'horaire élève comporterait un bloc « accompagnement » (3 heures en classe de Seconde) laissé à l'initiative locale dans le cadre de l'autonomie des établissements. Le projet actuel en fait un véritable fourre-tout dans lequel aide, soutien, approfondissement, travail interdisciplinaire, travail sur projet, travail « d'expert » (?), travail sur l'orientation... seraient en concurrence. Aucune réflexion pédagogique sur l'articulation travail en classe-travail hors de la classe ni sur celle disciplinaire-interdisciplinaire ne sous-tend cette « nouveauté » qui paraît de plus en plus démagogique et éloignée de la demande initiale des jeunes.

Parcours

La trajectoire scolaire d'un jeune au lycée ne serait plus définie à partir de séries bien identifiées (c'est-à-dire d'un cadre pensé en cohérence définissant un équilibre disciplinaire et construit sur un champ du savoir et des compléments) mais en termes de parcours construit par empilement plus ou moins guidé de « briques élémentaires ». La cohérence de la formation serait ainsi largement renvoyée à l'individu.

POURQUOI REFUSER

C'est un projet piloté par la RGPP et le budget qui va à l'encontre des objectifs de démocratisation. On ne peut pas faire réussir plus de jeunes en supprimant des postes d'enseignants, en diminuant les horaires disciplinaires, en bourrant les classes, en appauvrissant les contenus de formation. On ne s'attaque pas réellement à la difficulté scolaire en rejetant le soutien dans un dispositif au contour flou et multiforme. Comment un jeune pourrait-il s'orienter dans un dispositif incohérent qui réforme la Seconde indépendamment du cycle terminal et qui se construirait par l'empilement de modules ? Les mesures pénaliseraient d'abord les jeunes issus des milieux défavorisés qui verraient leurs difficultés s'accroître face à des parcours implicites induits par la construction modulaire, sans visibilité ni repères. Les propositions fragilisent les disciplines, reconstituent de fait les filières ségrégatives dès la Seconde et font l'impasse sur les contenus enseignés, que des groupe d'experts (constitués comment ?) vont définir pour le 15 décembre, sans concertation.

AVEC LES PERSONNELS, LE SNES A FAIT RECULER LE MINISTRE, GRÂCE AUX MOBILISATIONS

L'horaire élève passerait à 30 heures, accompagnement compris. Serait introduit un enseignement scientifique dans le tronc commun, dont les enseignements seraient annuels. Darcos se veut rassurant: le maintien de la voie technologique est rappelé, ainsi que le caractère du bac, examen national. Le caractère hebdomadaire du travail des enseignants ne serait pas modifié.

Cependant, la réforme reste inacceptable et ne peut être mise en place.

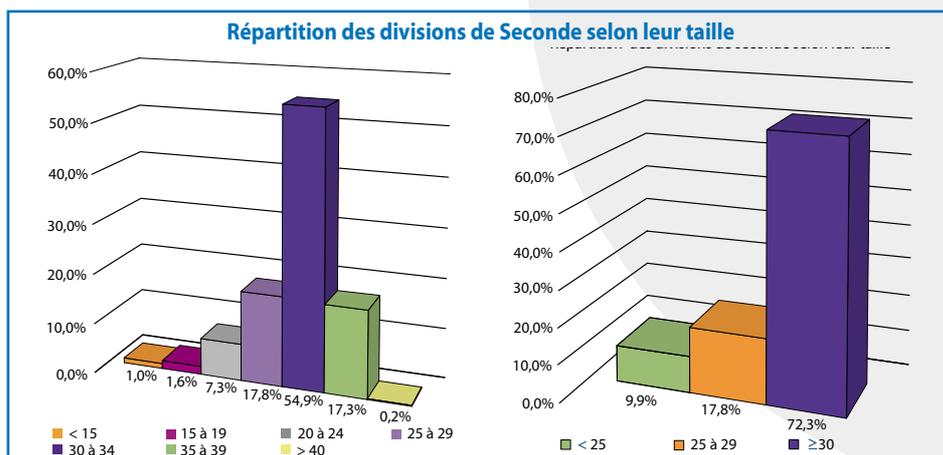
Il faut poursuivre et amplifier la mobilisation en dénonçant les projets Darcos et l'absence de vraie concertation avec les personnels et leurs



représentants ainsi qu'avec les parents d'élèves et les lycéens. Il faut exiger une réflexion globale sur le lycée, ses finalités, les spécificités de la Seconde et du cycle terminal. Il faut refuser :

- la logique d'un projet qui traite des structures sans aborder les contenus ;
- la diminution horaire et son uniformisation ;
- l'appauvrissement de la formation, et la marginalisation voire la disparition de certaines disciplines du fait de la modularisation et de la possibilité de prendre en modules des disciplines déjà présentes dans le tronc commun ;
- l'aggravation des inégalités liée à une offre différente de formation selon les établissements, phénomène accentué par la disparition de la carte scolaire ;
- la logique de la séparation en période d'enseignement d'un côté, et d'approfondissement et de remédiation de l'autre ;
- les atteintes contre nos métiers, nos services (transfert de missions entre catégories, risques de bivalence et d'annualisation...).

En participant le plus longtemps possible aux discussions, en mettant en ligne sur son site tous les éléments du débat, le SNES a imposé la prise en compte de demandes des personnels et des besoins du système, mais il assume sa décision de la sortie d'un cadre dont le but semble être la validation d'une réforme du lycée rétrograde, contraire à l'intérêt des élèves et des personnels.



LA RÉFORME DARCO S ?

NOS PROPOSITIONS POUR UN LYCÉE DÉMOCRATIQUE

Améliorer la réussite des élèves et les conditions de travail des personnels sont des objectifs convergents. Faire réussir plus de jeunes, lutter contre l'échec scolaire, cela implique des conditions de travail et d'étude satisfaisantes pour permettre aux uns de pouvoir exercer pleinement leur métier et aux autres d'étudier dans de meilleures conditions. Cela suppose aussi une formation continue (actuellement en complète déshérence) qui réponde aux attentes des personnels. Réussir la démocratisation, c'est proposer une offre de formation diversifiée pour prendre en compte la diversité des lycéens.

NOS PROPOSITIONS

1. **La réduction des effectifs** : 30 élèves par classe, 25 en ZEP au maximum.

2. **Des horaires disciplinaires pertinents** prenant en compte la diversité des séries. Les « heures d'enseignement » doivent comprendre l'encadrement du travail personnel ou en groupe restreint, les travaux pratiques, le soutien, l'approfondissement et les heures de cours proprement dites. **La difficulté scolaire doit être traitée dans le cours** et pas à côté. Il faut donc **des dédoublements**, ou des heures en petits groupes pour :

- varier les situations d'apprentissage ;
- prévenir l'échec scolaire ou le traiter ;
- faciliter l'activité intellectuelle du jeune, sa prise de parole ;
- développer l'autonomie de l'élève pour lui permettre de mieux s'approprier le sens des savoirs ;
- favoriser des moments encadrés de recherche personnelle.

3. **Des contenus riches, pertinents, ouverts sur le monde. L'acquisition d'une culture commune à la fin du lycée.**

La culture commune n'est pas la somme des savoirs approfondis de toutes les disciplines mais elle repose sur un patrimoine commun dans lequel le lycéen construira sa dominante. Culture commune qui doit lui permettre de se situer dans le monde, de se forger une identité et de développer son esprit critique. Il faut veiller à ce qu'il n'ait pas de lacunes et qu'il accède à tous les domaines de la culture : culture littéraire, scientifique, historique, artistique, en sciences humaines, technologique en sciences sociales et en éducation physique et sportive. Les savoirs enseignés doivent faire le lien entre les connaissances transmises et les grands problèmes du monde d'aujourd'hui. Ils doivent aussi être des « outils critiques » de développement personnel pour la vie sociale et civique.

4. **Des programmes nationaux élaborés en concertation avec la profession.**

La classe de Seconde doit être le lieu privilégié où l'on commence à se déterminer. Période de transition, ce n'est pas le simple prolongement de la classe de Troisième. Elle doit préparer la

poursuite d'études jusqu'au plus haut niveau et permettre aux élèves de découvrir de nouvelles disciplines qui élargissent le champ de la culture commune. Le choix d'options articulées au tronc commun indiquera les possibilités à venir sans que le choix soit irréversible.

PAS DE HIÉRARCHISATION ENTRE LES SÉRIES ET LES VOIES

Nous refusons la hiérarchisation des séries et des voies qui reproduit dans l'école des hiérarchies sociales injustes. Toutes les séries doivent être des voies de réussite, et il est absurde de hiérarchiser les contenus en fonction de leur prétendue « utilité ».

Les approches entre les trois voies (générale, professionnelle et technologique) sont radicalement différentes et même si elles peuvent se nourrir mutuellement, il n'y a pas lieu d'établir des hiérarchies entre elles : elles proposent des modes différents d'appropriation des savoirs, connaissances, compétences et donc développent des pédagogies différenciées sur des objets différents.

LE CYCLE TERMINAL ET L'ACCÈS AU BAC

Le bac doit rester un examen national avec épreuves terminales, premier grade de l'Université, reconnu indépendamment de l'établissement d'origine.

L'organisation en séries clairement identifiées, permettant une articulation entre les divers enseignements de la série doit être maintenue, mais en ouvrant davantage chacune d'elles à d'autres domaines que ceux qui la spécifient, permettant partout la possibilité de liens entre les différentes composantes de la culture (scientifique, littéraire, linguistique, artistique,

économique et sociale, technologique...) et une ouverture aux problématiques nouvelles (EDD, santé, énergie...).

La série L : il faut la rénover. Elle apparaît trop souvent aux élèves désuète et « spécialisée par défaut ». Il faut à la fois en refaire une « série générale », et lui donner une identité plus forte (place de la philosophie dès la classe de Première ? Renforcement des enseignements scientifiques, culture contemporaine, sciences humaines et sociales...).

La série S : sa « suprématie » n'est pas tant liée à son contenu qu'aux stratégies individuelles des familles. De fait, nombre de bacheliers S ne font pas d'études scientifiques par la suite. Sa spécificité scientifique doit être rééquilibrée entre les différentes spécialisations.

La série ES : son équilibre, sa réussite et sa contribution à la démocratisation du baccalauréat sont reconnues par tous... Pourtant, elle est gravement menacée par la marginalisation des SES en Seconde. Pourquoi vouloir la faire disparaître ? Elle doit être préservée.

LES SÉRIES TECHNOLOGIQUES

Les formations sont construites autour de « champs technologiques ». Les élèves travaillent sur des systèmes techniques en étudiant l'ensemble du cycle de vie de ces systèmes : de la validation du besoin au recyclage, en passant par la conception, la production, la maintenance. La réforme doit respecter ces spécificités et, à l'intérieur de la voie technologique, la diversité des séries : STI, STL, STG, ST2S, hôtellerie, arts appliqués, TMD...

La place et le rôle des enseignements technologiques de détermination dans la classe de Seconde sont centraux : ils doivent permettre de découvrir le champ technologique porteur de contenus et ne pas enfermer le jeune dans une filière.

LA CONSTRUCTION DE PASSERELLES

C'est une nécessité : il faut y travailler en prenant appui sur les acquis des élèves et en construisant des savoirs transférables et des compétences transversales. ■



QUELS CONTENUS ? QUELS PROGRAMMES ?

Le ministre a présenté d'abord les structures générales de la classe de Seconde et maintenant des groupes d'experts travaillent à la définition des programmes. La copie est à rendre pour le 15 décembre ! En plus de l'incohérence d'une telle démarche, il faut dénoncer son opacité et l'absence totale de concertation : comment ces groupes ont-ils été constitués ? Quelle est leur composition ? Quelle commande le ministère a-t-il passée : refonte totale pour les modules semestriels qui, par

nature, induisent une autre conception de la discipline ou simple découpage en deux ou trois « paquets » indépendants des actuels programmes ? Nous n'en savons rien. Rien n'est dit. Comment peut-on définir des programmes alors que le ministre ne s'exprime pas sur le cycle terminal et son organisation ? Peut-on construire des programmes sans définir leur mode d'évaluation ? Comment concevoir des programmes sans connaître l'horaire prof qui détermine grandement les modalités de mise

en œuvre et les pratiques : y aura-t-il des travaux pratiques dans certaines disciplines, en enseignement scientifique par exemple ? Que propose le ministre en terme de dédoublement ? On apprend, par exemple, que l'heure de TD en SES serait supprimée. Quelle articulation entre les enseignements généraux et les modules quand ceux-ci appartiennent à la même discipline ? Quel(s) lien(s) avec les modules semestriels d'un même enseignement ?

Le SNES ne peut cautionner cette méthode. ■



LE MÉTIER ENSEIGNANT

Si le service des enseignants doit mieux prendre en compte la diversité des situations pédagogiques, nous refusons la logique du projet Darcos qui vise à remettre en cause nos métiers afin de compenser les suppressions de postes.

Pour répondre aux attentes des lycéens et à notre exigence de qualité du service public d'éducation, nous demandons un vrai débat avec la profession et déjà :

- l'amélioration des conditions d'enseignement : effectifs, dédoublements, réduction du temps de service, notamment par l'extension à la classe de Seconde de l'heure de première chaire menacée par le dispositif modulaire ;

- les possibilités de travail personnel pour le jeune avec des CDI dotés d'enseignants documentalistes plus nombreux et des équipements nécessaires ;

- du temps pour travailler en équipes entre pairs et avec tous les personnels qui ont les élèves en charge ;

- une véritable formation continue sur le temps de travail pour permettre aux enseignants de se former tout au long de leur carrière ;

- la possibilité de lieux et de moments d'échange et de discussion dans les établissements ;

- le travail en collaboration avec les CO-Psy et non à leur place. ■

AGIR POUR CHANGER LE LYCÉE, PAS LE CASSER

Pour s'opposer à la mise en place de la réforme, pour continuer d'avancer nos propositions pour une autre réforme, nous appelons à :

- » Développer la mobilisation dans les établissements : assemblées générales, motions au conseil d'administration, réunions avec les parents, interpellation des élèves, contact avec la presse
- » En collège, informer les collègues et les parents pour élargir la mobilisation en mettant en cohérence les projets gouvernementaux
- » Signer la pétition SNES-SNEP : <http://www.snes.edu/petitions/?petition=9>
- » Assurer la réussite des États généraux pour le lycée, samedi 29 novembre à Saint-Ouen
- » Voter pour les listes SNES le 2 décembre